

DELIBERATION

Nombre de conseillers en exercice : 97
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 71
Nombre de procurations : 11
Nombre de votants : 82
Date de la convocation : 06 décembre 2011
Date de publication : 06 janvier 2011

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) : S Boissard suppléée par N Ferreira de Souza, JL Bouchard, D Bernardin, B Guerrin, B Chevaux suppléé par D Desgouille, P Vuitton suppléé par D Guilhendou, R Pouthier, B Negrello, P Bussière, G Fumey, P Daubigney, T Mader, D Michaud, G Michaud, P Blanchet suppléé par B Robe, P Monnet, A Albertini, J Chevriaux, M Giniès, C Gras suppléé par A Perron, C Arnoud G Barbier, F Barthoulot, M Borneck, P Bouvret-Maire, G Card, C Chalou, MA Chalumeaux, D Fella, P Epinat, JP Fichère, JB Gagnoux, L Gatinault, P Genestier, A Hamdaoui, S Laroche, P Nasom, I Nouvellon, C Parent, J Rosat, D Sciquot-Bérodier, JC Wambst, H Prat, D Chataignier, F Macard, M Rigoulet, F Saudon, B Javourez, L Bougaud, J Lombard, M Huguenet, J Thurel, JM Diètre, M Gauthier, A Alonzo, P Recouvreux, F Perchat, G Maréchal, F David, G Fernoux-Coutenet, C François, B Monamy, M Perron, E Bourgeois, JM Daubigney, J Drouhain, A Jordan, D Rauch, M Richard, M Hoffmann, D Ecarnot

Délégués absents ayant donné procuration : E Tavernier à P Bussière, C Di Caro à P Monnet, D Barbagelata à JC Wambst, R Belalia à P Bouvret-Maire, C Bourgeois-République à JB Gagnoux, C Quillet à C Chalou, C Creuze à D Sciquot-Bérodier, R Manière à M Giniès, N Abdelli à G Fumey, J Petit à J Rosat, B Bonnard-Ongenaed à F Perchat

Délégués absents non suppléés et non représentés: T Gauthray Guyenet, P Guibelin, JF Louvrier, C Petiot, K Mezerai, M Perrin, A Chollat, P Jacquot, A Courderot, P Sautrey, J Hubert, JC Lambert, G Ginet, R Curly, JF Dumont

GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

54, RUE ANDRE LEBON
BP 458 - 39109 DOLE CEDEX
Tél. : 03 84 79 78 40
Fax : 03 84 79 78 43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 113/11

Objet

Adhésion à l'association gestionnaire de l'Ecole de Management Commercial du Jura

Secrétaire de séance

Jean-Louis BOUCHARD

Rapporteur

Jean-Michel DAUBIGNEY

La Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) du Jura est fondatrice de l'Ecole de Management Commercial (EMC) du Jura, dont l'objet est l'enseignement supérieur à la gestion et au management des entreprises et organisations. Dans un contexte d'évolution de la formation supérieure et de concurrence accrue entre les écoles de gestion, la CCI du Jura juge nécessaire de faire évoluer cette structure, en proposant une évolution sensible dans les contenus pédagogiques, les outils de formation et la gouvernance de l'EMC.

Cette évolution se traduit par le projet de création d'une association dédiée, dénommée « Ecole de Management Commercial du Jura ».

A ce titre, la CCI du Jura sollicite l'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole à l'association « EMC du Jura », au sein du collège des « collectivités territoriales et de leurs établissements publics ».

Les projets de statuts figurent en annexe de la présente.

Le principe d'ouverture de la gouvernance de l'EMC du Jura aux représentants des collectivités locales et aux entreprises permet d'envisager un lien renforcé de cet outil au territoire. Il rejoint en outre la volonté de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole d'accompagner le développement de l'offre de formation supérieure mobilisable à l'échelle de l'Agglomération.

Au vu de ces éléments et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité moins une abstention :

- APPROUVE le principe d'adhésion de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole à l'association gestionnaire de l'Ecole de Management Commercial du Jura ;
- APPROUVE les projets de statuts de l'Ecole de Management Commercial du Jura ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer toute pièce afférente à cette décision.

Fait à Dole,
Le 22 décembre 2011,
Le Président,